

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET DE RECONSTITUTION DES FONCTIONNALITÉS FERROVIAIRES DU CANET

DU 10 JANVIER AU 21 FEVRIER 2024

MAITRES D'OUVRAGE : GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE ET SNCF RÉSEAU

Par décision du 18 décembre 2024, le Directoire du Grand Port Maritime de Marseille a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de reconstitution des fonctionnalités ferroviaires du Canet sur le site de Mourepiane.

L'enquête publique se déroulera du mercredi 10 janvier 2024 à 9h00 au mercredi 21 février 2024 à 17h00.

Le projet consiste d'une part à électrifier le faisceau ferroviaire de Mourepiane et réaménager le terminal Med Europe et d'autre part à rouvrir le raccordement ferroviaire de Mourepiane, de manière à libérer, mi-2024, le site ferroviaire du Canet en vue d'y créer un grand parc urbain de 20ha.

Faisant l'objet d'une évaluation environnementale, ce projet est soumis à enquête publique au titre de l'article L123-2 du code de l'environnement.

Par décision n°E23000089/13 en date du 13/11/2023, le Président du Tribunal administratif de Marseille a désigné Monsieur Jacques Daligaux, maître de conférence à l'université d'Aix-Marseille, commissaire enquêteur et Monsieur Xavier COR, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le siège de l'enquête publique est situé au siège du Grand Port Maritime de Marseille - 23, place de la Joliette - CS 81965 - 13 226 Marseille Cedex 2.

Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique unique, selon les modalités suivantes :

- Depuis le premier jour de l'enquête publique à 9h, jusqu'au dernier jour de celle-ci à 17h00, sur le site internet du projet : www.reconstitution-canet.fr
- Au siège de l'enquête, 23, place de la Joliette - CS 81965 - 13 226 Marseille Cedex 2, du lundi au vendredi, de 9h à 19h.
- Sur chacun des lieux d'enquête indiqués dans le tableau ci-après, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, à l'exception des jours fériés.

LIEUX D'ENQUÊTE	ADRESSE	JOURS ET HEURES D'OUVERTURE
Mairie des 15 ^e et 16 ^e arr. de Marseille	Villa Aurenty, 1 ^{er} étage 246 rue de Lyon 13015 Marseille	Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h à 16h30
CRISA	Bureau n°5, 11 boulevard Labro 13016 Marseille	Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h à 16h30
CMA Mourepiane	18 boulevard Poussardin, 13016 Marseille	Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h à 16h30
Centre social Consolat Mirabeau	32 rue des Musardises 13015 Marseille	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
CMA Estaque Gare	39 rue Le Pelletier, 13016 Marseille	Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h à 16h30

Le dossier d'enquête papier, comprenant l'étude environnementale, son résumé non technique, les avis des collectivités territoriales et celui de l'Autorité Environnementale, sera communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais auprès du GPMM - Enquête publique Canet - 23, place de la Joliette - CS 81965 - 13 226 Marseille Cedex 2, à l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Le public pourra consigner ses observations et propositions du mercredi 10 janvier 2024 à 9h00 au mercredi 21 février 2024 à 17h00 :

- sur les registres d'enquête publique unique à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, disponibles dans les lieux d'enquête précités aux jours et horaires mentionnés ci-dessus ;
- par voie électronique à l'adresse : eup-canet@marseille-port.fr ;

- par courrier (le cachet de la Poste tiendra lieu de preuve de leur envoi dans le délai imparti) à l'adresse : GPMM - Enquête publique Canet - confidentiel - 23, place de la Joliette - CS 81965 - 13 226 Marseille Cedex 2 ;
- lors des permanences du commissaire enquêteur mentionnées dans le tableau ci-dessous :

LIEUX DE PERMANENCE	ADRESSE	DATES ET HORAIRES
Mairie des 15 ^e et 16 ^e arr. de Marseille	Villa Aurenty, 1 ^{er} étage 246 rue de Lyon 13015 Marseille	Jeudi 11/01 de 9h à 12h Jeudi 18/01 de 13h30 à 16h30 Lundi 05/02 de 9h à 12h Jeudi 15/02 de 13h30 à 16h30
CRISA	Bureau n°5, 11 boulevard Labro 13016 Marseille	Mardi 30/01 de 9h à 12h Mardi 30/01 de 13h30 à 16h30 Mardi 13/02 de 9h à 12h Mardi 13/02 de 13h30 à 16h30
CMA Mourepiane	18 boulevard Poussardin, 13016 Marseille	Lundi 29/01 de 9h à 12h Lundi 29/01 de 13h30 à 16h30 Lundi 12/02 de 9h à 12h Lundi 12/02 de 13h30 à 16h30
Centre social Consolat Mirabeau	32 rue des Musardises 13015 Marseille	Mardi 23/01 de 14h à 19h Mardi 06/02 de 14h à 19h
CMA Estaque Gare	39 rue Le Pelletier, 13016 Marseille	Jeudi 08/02 de 9h à 12h

Les observations et propositions du public transmises par voie postale seront consultables dans le registre situé au siège de l'enquête : 23, place de la Joliette - CS 81965 - 13 226 Marseille Cedex 2.

Les observations et propositions reçues par courriel seront tenues à la disposition du public par mise en ligne sur le site internet dans les meilleurs délais : www.reconstitution-canet.fr.

Période et lieux de consultation du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur :

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête au GPMM-23, place de la Joliette - CS 81965 - 13 226 Marseille Cedex 2 sur le site internet www.reconstitution-canet.fr.

Toute personne physique ou morale concernée peut demander communication, à ses frais, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur dans les conditions prévues par le code des relations entre le public et l'Administration.

Décisions pouvant être prises au terme de l'enquête :

Au terme de l'enquête, l'autorité compétente pour prendre la décision est le Grand Port Maritime de Marseille. Conformément à l'article L126-1 du code de l'environnement, cette décision sera prise sous la forme d'une déclaration de projet assortie de prescriptions qui sera mise en ligne sur le site internet : www.reconstitution-canet.fr.

Renseignements :

Le public peut solliciter des informations auprès de :

- eup-canet@marseille-port.fr ;
- GPMM - Enquête publique Canet - 23, place de la Joliette - CS 81965 - 13 226 Marseille Cedex 2.

Coordonnées des maîtres d'ouvrages :

- SNCF Réseau - Immeuble Le Triangle - 5, rue de Crimée - 13003 Marseille
- GPMM - 23, place de la Joliette - CS 81965 - 13 226 Marseille Cedex 2.